

Santé : une opération publique

Première réunion, organisée par la CGT, ce jeudi pour contrer la pénurie d'offre de soins qui se profile à Montbéliard. Un comité d'usagers va se créer afin de conserver des lits sur place.

En novembre, mois durant lesquels les hôpitaux de Belfort et Montbéliard déménageront définitivement sur le site unique de Trévenans à la JonXion, « les usagers n'auront plus que leurs yeux pour pleurer ». Surtout les malades et futurs malades du pays de Montbéliard qui, en plus de ce départ, ont déjà vu la dernière clinique de leur secteur fermer en octobre dernier.

Le constat, que l'heure approchant transforme en panique, est connu. Les propos tenus hier après-midi, pour la première réunion publique consacrée à l'offre de soins, organisée par la CGT, mais ouverte à tous (une cinquantaine de personnes tout de même y ont participé), le sont beaucoup moins. « Pourquoi nos élus se battent-ils pour accueillir, à grands frais, une nouvelle clinique privée alors qu'il n'y a pas d'argent pour maintenir les soins publics ? », s'interroge ainsi le retraité Jean Cadet, à l'instar d'un certain nombre d'usagers et de professionnels, réunis dans la salle des Hexagones dans la Cité des Princes.

Pas de chirurgie, des lits de médecine

En pleine polémique sur les cliniques et leur répartition sur le territoire (nos précédentes éditions), la CGT, et les présents, portent une voix différente. Pour commencer, on



■ L'aile D de l'hôpital Bouloche est récente et pourrait, selon la CGT, accueillir des lits. Photo L. VADAM

parle ici d'abord patient, avant d'évoquer - pour la fustiger - la sacro-sainte rentabilité financière. Ensuite le syndicat qui, comme les participants, ne semble pas croire une minute en la réalité d'une nouvelle clinique sur Montbéliard, propose des solutions concrètes. Pour répondre à trois problèmes criants et immédiats du nouvel hôpital : la taille (il manque, selon lui, 250 places ou lits), l'éloignement pour un certain nombre de communes (Saint-Hippolyte par exemple), l'accès (la bretelle est déjà saturée et les travaux n'auront lieu que l'an prochain). À cela s'ajoute donc la disparition d'une clinique sur place.

« Nous ne rentrons pas dans l'actuel débat sur les cliniques avec les élus car le problème n'est, selon nous, pas d'avoir plus de chirurgie - après tout, on se fait déjà opérer à Belfort, Besançon ou Mulhouse - mais

des places pour les urgences non vitales et des lits de médecine », souligne Bruno Lemerle, responsable des retraités CGT.

Créer un centre de santé

D'où l'idée, pas « forcément onéreuse » de maintenir un service d'urgence et des lits d'hospitalisation (gériatrie, urologie... à discuter avec les spécialistes) dans l'aile D, la plus récente, de l'hôpital André Bouloche, actuellement mis en vente.

Autre proposition : créer un centre de santé, « comme aux Résidences » à Belfort, appuyé sur une structure associative et de jeunes praticiens. Une structure différente de l'actuelle maison de santé où, dixit une infirmière, l'avance de frais n'est pas faite et donc qui ne désengorge pas les urgences.

Plusieurs médecins dans la salle. Notamment ceux de la

défunte clinique des Portes du Jura (et actionnaires de la SCI, propriétaire des murs, même s'ils ne mettent guère ce fait en avant...). Certains aimeraient une résurrection - dans les locaux - de leur établissement. Malgré la volonté affichée de ne pas opposer public et privé (« de toute façon, bientôt, il n'y aura plus rien »), l'assistance grince des dents. « Les cliniques ont d'abord pour but le profit », rappelle une infirmière, également choquée que les élus soient prêts à céder quasi gratis - donc avec l'argent des contribuables - des terrains au privé.

D'autres réunions publiques

« Il faut de tout », ajoute une autre soignante, sous les applaudissements. « Mais si c'est pour faire comme par le passé où au moindre problème la clinique envoyait ses patients

L'appel à candidatures est lancé

► L'ARS (agence régionale de santé) l'a confirmé ce jeudi soir : un appel à candidatures pour l'implantation d'un projet privé sur Montbéliard va s'ouvrir pour la période du 1^{er} avril au 31 mai. Les promoteurs devront déposer leurs dossiers de demandes d'autorisation auprès de l'ARS qui disposera d'un délai d'instruction de six mois. Son directeur prendra sa décision après avis.

► La position de l'ARS, auprès de laquelle les élus montbéliardais et la ministre de la Santé avaient plaidé, est motivée en ces termes : « Le bilan quantifié de l'offre de soins sur l'Aire urbaine fait apparaître des besoins non satisfaits en matière de chirurgie, sur la ville de Montbéliard. »

► Reste maintenant à trouver des candidats.

à l'hôpital, ce n'est pas la peine. Il faut des réponses sanitaires sûres. Voilà pourquoi les plateaux techniques, le Smur, les urgences doivent rester dans le public ! »

La CGT est sur la même longueur d'ondes. Au vu de l'intérêt pour le sujet, qui déborde largement le cadre de ses adhérents et de l'ampleur de l'enjeu, d'autres réunions publiques seront organisées. Surtout un comité d'usagers va se mettre en place afin de promouvoir la solution du maintien d'un mini service public. « N'est-ce pas trop tard ? », soupire un participant, tenté comme tant d'autres de refaire l'histoire mouvementée de cette concentration sanitaire. « Il n'est jamais trop tard pour lutter », rétorque une autre. « Tous ensemble. Car la santé, c'est l'affaire de tous. »

Sophie DOUGNAC